

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Entrée libre mais inscription obligatoire

Contact fru6703-contact@unistra.fr

✉ Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

LIEU DU COLLOQUE

L'Escarpe - 11 rue du Maréchal Juin
67000 Strasbourg
Amphithéâtre 29

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

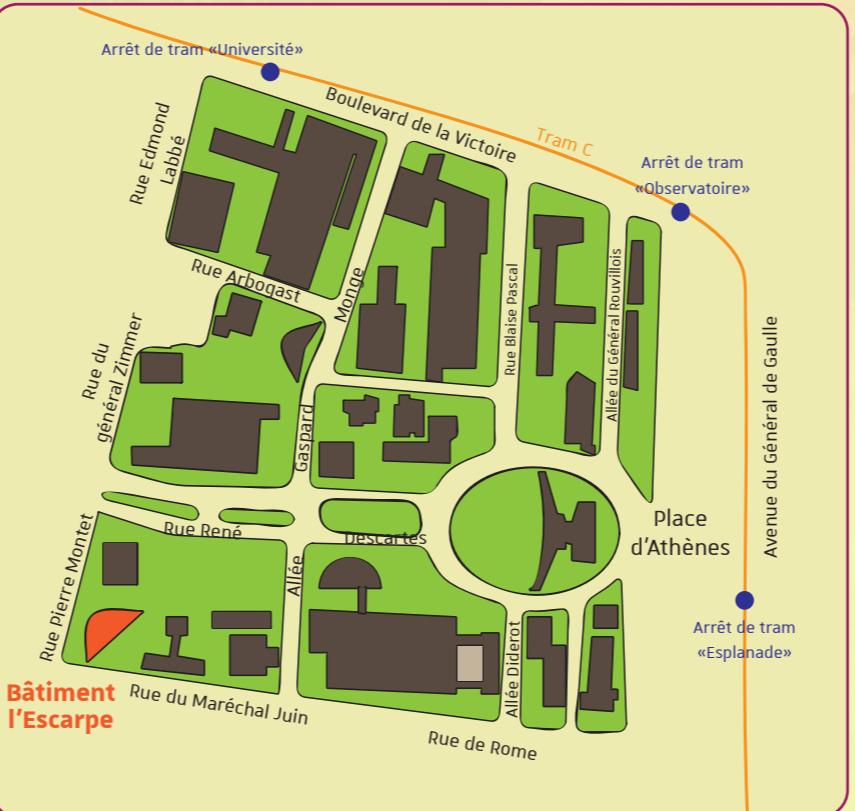
Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67



Colloque

Direction scientifique : Florence Beno  t-Rohmer, Agathe Rivier  , Aline Venant

La Charte sociale européenne : un instrument d'avenir !

20 septembre 2019 | 9h00-17h00

partenaires

organisé par l' Institut
de recherche Carr  e de Malberg IRCM
Universit   de Strasbourg





Ce colloque s'inscrit dans la continuité du séminaire d'experts « Renforcer la protection des droits sociaux en Europe pour plus d'unité et d'égalité » organisé le jeudi 19 septembre au Conseil de l'Europe dans le cadre de la Présidence française du Conseil des ministres. Il a pour objet d'offrir une approche universitaire des enjeux liés à la réforme des mécanismes de contrôle en la situant dans le contexte européen et international de la protection des droits économiques et sociaux.

Vingt ans après l'entrée en vigueur de la Charte sociale européenne révisée, l'influence de ce traité ne cesse de se renforcer. La volonté de réforme des mécanismes de contrôle ne doit pas faire oublier que ce système de protection est devenu une indéniable source d'influence au sein de l'espace européen mais également à l'international.

A l'échelle européenne, la faible utilisation de la Charte sociale par la Cour européenne des droits l'Homme interroge mais elle ne doit pas faire oublier que l'Union européenne s'ouvre progressivement à une prise en compte de cet instrument de protection des droits économiques et sociaux. A l'échelle nationale, la Charte sociale est devenue un instrument central de la protection des droits économiques et sociaux en présence de faiblesses persistantes des droits internes et du droit européen. A l'échelle internationale, l'impact de la mondialisation sur pose question quant à la capacité des organismes économiques et financiers mondiaux à prendre en compte les droits économiques et sociaux. La réforme envisagée du Comité européen des droits sociaux s'inscrit également dans une réflexion plus générale relative à la fragmentation du système multilatéral et à l'avenir des organisations internationales productrices de normes. Il convient alors de mettre ce projet en perspective avec d'autres mouvements similaires, tels que les réformes envisagées à l'Organisation internationale du travail.

8h30-9h00 Arrivée des participants

9h00-9h45 Ouverture officielle : Madame Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Monsieur Jan Malinowski, Chef de service du service de la Charte sociale européenne

9h45-10h00 Ouverture scientifique : Madame Florence Benoît-Rohmer, Professeure à l'Université de Strasbourg et au Collège de Bruges

PREMIER PANEL. CSE et CEDH : la promotion refusée ?

10h00-10h45 Présidente de panel :

Madame Peggy Ducoulombier, Professeure à l'Université de Strasbourg

Intervenants :

Monsieur Robert Spano, Vice-président de la CEDH

La prise en compte de la CSE dans la jurisprudence de la CEDH

Monsieur Jean-Pierre Marguénaud, Professeur des Universités

La critique de la jurisprudence de la Cour liée aux droits économiques et sociaux

10h45-11h00 Discussion

11h00-11h15 Pause

DEUXIEME PANEL. La Charte sociale valorisée par les juges nationaux

11h15-12h00 Présidente de panel :

Monsieur Nicolas Moizard, Professeur à l'Université de Strasbourg

Intervenants :

Madame Carmen Salcedo Beltran, Professeure à l'Université de Valence

Le rôle des juges nationaux dans l'application de la CSE en Espagne

Madame Carole Nivard, Maître de conférences à l'Université de Rouen

Le rôle des juges nationaux dans l'application de la CSE en France

12h00-12h15 Discussion

12h15-14h00 Déjeuner

TROISIEME PANEL. Incrire la Charte sociale dans le contexte international

14h00-14h45

Intervenants :

Monsieur Jean-Michel Servais, ancien directeur du BIT, Professeur des Universités

La protection universelle des droits économiques et sociaux, quelle place pour la CSE ? Le point de vue de l'IOIT

Monsieur Edoardo Stoppioni, Senior Research Fellow, Max Planck Institute Luxembourg

Les droits économiques et sociaux et les organisations internationales financières et commerciales

14h45-15h00 Discussion

15h00-15h15 Pause

QUATRIEME PANEL. CSE VS UE : la promotion minimale ?

15h15-16h00 Présidente de panel :

Madame Mélanie Schmitt, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

Intervenants :

Monsieur Olivier de Schutter, Professeur à l'Université catholique de Louvain

La jurisprudence de la CJUE et la CSE

Madame Sacha Garben, Professeure au Collège de Bruges

La Charte sociale européenne, les institutions européennes et le droit européen

16h00-16h15 Discussion

16h30-17h00 Conclusions

Madame Myriam Benlolo-Carabot, Professeure à l'Université Paris 10 Nanterre